



ANNALES
DE
L'UNIVERSITE
MARIEN NGOUABI

Sciences Économiques et Gestion

VOL. 19, N° 1 - ANNEE: 2019

ISSN : 1815 - 4433 - www.annalesumng.org

ANNALES DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION



VOLUME 19, NUMERO 1, ANNEE: 2019

www.annaesumng.org

SOMMAIRE

Directeur de publication

J-R. IBARA

Rédacteur en chef

J. GOMA-TCHIMBAKALA

Rédacteur en chef adjoint

Mathias M. A. NDINGA

Comité de Lecture :

AMOUSSOUGA GERO F. V.,
Cotonou (Bénin)
BEKOLO-EBE B., Douala
(Cameroun) BIAO A., Parakou
(Bénin)
BIGOU LARE, Lomé (Togo)
DIATA H., Brazzaville (Congo)
KASSE M., Dakar (Sénégal)
LENGA S. D., Brazzaville (Congo)
MAKOSSO B., Brazzaville (Congo)
MANTSIE R., Brazzaville (Congo)
N'GBO AKE G., Abidjan (Côte
d'Ivoire)
ONDO-OSSA A., Libreville (Gabon)
YAO NDRE, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Comité de Rédaction :

DZAKA KIKOUTA., Brazzaville
(Congo)
MAMPASSI J. A., Brazzaville
(Congo)

Webmaster

R. D. ANKY

Administration - Rédaction

Université Marien Ngouabi
Direction de la Recherche
Annales de l'Université Marien
Ngouabi
B.P. 69, Brazzaville – Congo
Email: annales@umng.cg

- 1 **Capital social et sante en période post-crise : analyse comparée de l'expérience des villes d'Abidjan, de Brazzaville et de Kinshasa**
KEITA Z., CISSE A.
- 31 **Niveau d'éducation, corruption et croissance économique dans les pays de l'UEMOA**
CROI F. K.
- 48 **Effets de l'annulation de la dette publique extérieure sur la croissance économique en république du Congo.**
BON ETAT M., NGOUEMBE L.
- 60 **TIC et productivité du travail dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)**
KARABOU E. F., ADEVE K. A.
- 79 **Le mésalignement des taux de change réduit-il la croissance économique ? Une analyse des pays de la CEDEAO**
LAWSON D. H.
- 114 **Les déterminants de la déforestation dans les pays du bassin du Congo**
ONOUNGA D. D., BAKABOUKILA AYESEA E.
- 133 **Effets des IDE sur la croissance du secteur hors pétrole en république du Congo**
NGALEBAYE J.P.
- 149 **Incidence du paludisme sur la croissance économique en république du Congo**
LOUFOUA N., SUKAMI E., ZABATANTOU LOUYINDOULA H.
- 167 **Vérification de la loi d'OKUN dans les pays en développement : Cas de la République du Congo**
LOUNAMA O. A. N., MOUNKALA J. R.

ISSN : 1815 - 4433



EFFETS DE L'ANNULATION DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO.

BON ETAT M., NGOUEMBE L.

Laboratoire de Recherche et d'Études Économiques et Sociales (LARES)

Faculté des sciences économiques

Université Marien NGouabi

République du Congo

RESUME

Cette étude à travers les données temporelles et le processus ARDL a examiné les effets de l'annulation de la dette publique extérieure sur la croissance économique en république du Congo sur la période de 1990 à 2016. De cet examen, il ressort que l'annulation de la dette agit positivement sur la croissance à court terme et négativement à long terme. Au-delà de ces résultats, nous estimons qu'il est nécessaire de faire des recherches supplémentaires pour examiner les canaux par lesquels l'annulation de la dette publique extérieure influe sur la croissance économique en République du Congo.

***Mots-clés :** Annulation de la dette, croissance*

ABSTRACT

The objective of this article is to analyze the incidence of malaria on economic growth in the Republic of Congo over the period from 1975 to 2016. To achieve this goal, we used the Knowles and Owen (1995) developed Solow augmented model. The results obtained from the estimation of the vector model with error correction, showed that in the short term malaria does not explain the economic growth ; while in the long term malaria has a negative and significant but low impact on economic growth in the Congo. These results gave rise to economic policy implications.

***Keywords :** Debt Cancellation, Growth*

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, le contexte économique de l'ensemble des pays africains sub-sahariens a été marqué par un endettement excessif ; au point de devenir pour les pays de la Zone CEMAC (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), depuis 2014-2016, une préoccupation majeure des chefs d'Etat, des institutions internationales et des bailleurs de fonds. Selon le Fonds monétaire international (FMI, 2019), les économies de ces pays ont subi drastiquement les effets de la chute des prix du pétrole qui se sont traduits par un ralentissement de la croissance économique, une baisse des recettes budgétaires, une augmentation rapide des déficits publics, une érosion des réserves de change et un resserrement des liquidités bancaires. La crédibilité des pays de la CEMAC vis-à-vis de la communauté financière internationale, est entamée par leurs dettes insoutenables au regard de leur solvabilité insuffisante.

En 2017, le Conseil d'administration du Fonds a approuvé des arrangements triennaux pour le Cameroun, le Tchad et le Gabon et a augmenté son soutien au titre de la Facilité de crédit élargie (FCE) de trois ans pour la République centrafricaine. En 2018, la République de Guinée équatoriale a bénéficié d'un appui des services du FMI pour commencer à mettre en œuvre un programme identique. La République du Congo, quant à elle, vient de signer un accord en juillet 2019 avec le FMI auprès duquel elle a obtenu une aide pour résoudre ses déséquilibres internes et externes ; notamment pour financer le déséquilibre de sa balance des paiements, rétablir la stabilité extérieure de son économie, renforcer sa viabilité budgétaire et relancer son programme de développement (PND).

En fait, depuis les années 1980 à ce jour, la politique d'endettement extérieur de la République du Congo n'a pas été soutenue par une logique d'accumulation du capital productif du point de vue de la capacité d'endettement, renforcée par une mauvaise orientation des investissements

réalisés à partir de la rente pétrolière, avec une rentabilité macro-économique douteuse ; car faute de développement diversifié important des activités agricoles et agro-industrielles ainsi que du secteur d'exportation. Ainsi, cette politique d'endettement de l'Etat a enfoncé en revanche ce dernier dans un cercle vicieux des financements extérieurs, avec comme effets pervers des amputations massives des ressources intérieures (épargne nationale), des recettes budgétaires et des réserves de change.

En fait, depuis la crise de la dette des années 1980, la communauté financière internationale se déploie à aider les pays débiteurs à réduire leur fardeau de la dette extérieure afin d'y favoriser la croissance, réduire la pauvreté et atteindre la viabilité extérieure.

Au cours de cette période, la République du Congo a bénéficié des diverses initiatives de restructuration et d'annulation de sa dette extérieure, au gré des évolutions de la rente pétrolière (donc, des conjonctures économiques). Particulièrement, à la fin de 2010, ce pays avait atteint le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficié d'une importante annulation de sa dette extérieure ramenant son ratio au PIB de 199% (2004) à 20%. Par la suite, il a connu une croissance rapide de ce ratio à la fin de 2017 (80,5%), induisant une situation de surendettement portant le taux global ou ratio de la dette publique totale à 117,9% du PIB.

Pourtant, la littérature économique peine, depuis le 17^{ème} siècle jusqu'à présent, à clore le débat sur la nature (positive, négative ou nulle) des effets de la dette publique ainsi que son annulation totale ou partielle sur la croissance économique. Ainsi, deux groupes d'économistes continuent de s'opposer : d'une part les économistes optimistes (keynésiens) soutenant l'existence d'une relation positive et d'autre part, les économistes pessimistes (classiques et/ou néoclassiques) soutenant la neutralité (voire une relation négative) de la dette et de facto

de son annulation sur la croissance économique.

Cette opposition nous conduit à tester leurs hypothèses respectives (optimistes et pessimistes) dans le contexte macroéconomique de la République du Congo, tout en soutenant la thèse selon laquelle l'annulation de la dette publique extérieure a des effets positifs sur la croissance économique dans ce pays.

Pour ce faire, la suite du présent article se structure comme suit : la seconde section est consacrée à la présentation simultanée des situations des annulations de dette extérieure et de la croissance économique en République du Congo de 1990 à 2016 ; ensuite, la revue des différentes approches théoriques et empiriques sur la question de l'annulation de dette constitue la troisième section ; puis, la démarche méthodologique, l'estimation du modèle et l'interprétation des résultats font l'objet de la quatrième section ; et enfin, dans la dernière section, sont présentées les conclusions et les implications de politiques économiques.

Situation des annulations de la dette extérieure et de la croissance économique en République du Congo

La présentation des faits stylisés couvre les périodes 1980-1989, 1990-1999 2000-2010 et 2011-2018 à travers des évolutions des indicateurs de la dette extérieure d'une part et d'autre part, celles de la croissance économique ponctuée par quelques restructurations et annulations de la dette extérieure. Cette périodisation tient compte des différentes phases de l'évolution macroéconomique marquée par des crises économique et d'endettement extérieur ainsi que des accords avec le Fonds monétaire international qui ont débouché, à l'issue des plans quinquennaux (1982-1986, 1990-1994) ou pendant les programmes avec le FMI (1986-88, 1992-94, 2003-2010), sur des restructurations et/ou des annulations de dettes extérieures.

Évolutions de l'endettement extérieur

De 1970 à 1992, la dette extérieure totale (DET) de la République du Congo affiche une augmentation importante (avec un coefficient de 34,41) accompagnée d'une forte instabilité (à 94,38%) ; en passant de 124 millions de dollars USA (1970) à 5,125 milliards de dollars USA (1987), avant de se tasser entre 4,763 milliards et 4,22 milliards au cours du reste de la période tout en demeurant quand-même relativement importante. Le taux d'endettement (DET/PIB) a enregistré une tendance à la hausse sur la période : de 83,47% en 1981 à 223,05% en 1987. Autrement dit, le montant de la dette extérieure totale du Congo a cru plus vite que la capacité réelle d'endettement du pays. Rapportée aux exportations, la dette totale à long terme n'est jamais descendue sous la barre de 100% au cours de la période.

Entre 1970 et 1979, la part relative de la dette publique extérieure dans la dette totale à long terme garantie dépassait les 63,4%. Puis, entre 1980 et 1990, cette part affiche une régression (73,72% à 36,6%) au profit des prêts privés à long terme garantis. En outre, depuis l'an 2000, la dette publique rapportée au PIB est passée de 199% (2004), à 112,7% (2007) puis à 77% (2008), avant de chuter à 19,9% (2010) ; ceci du fait de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE et de tous les allègements et annulations en ont suivi. Le Congo est ainsi sorti de son ancien statut de pays d'Afrique le plus endetté par habitant et se retrouve désormais dans une situation beaucoup favorable macro-économiquement.

Les ressources ainsi libérées auraient pu favoriser le financement de la croissance, de la diversification de l'appareil productif et des dépenses du secteur social. Mais, depuis 2015, la République du Congo se trouve replongée dans une récession économique et une pauvreté pandémique. La viabilité de sa dette extérieure est entamée (117% du PIB en 2018).

Cette situation économique et financière du Congo amène à s'interroger

sur les réels effets de l'annulation de la dette publique extérieure sur la croissance économique dans ce pays.

Situation des annulations de la dette extérieure et de la croissance économique

La multiplication des accords d'aménagement de la dette extérieure de la République du Congo, est révélatrice d'importantes difficultés financières de l'Etat durant l'ensemble de la période couverte par le présent article.

De 1960 à 1985, le taux de croissance annuel du PIB réel congolais a varié entre 1,29% et 50,3%; avant d'enregistrer une forte baisse (-6,8%) en 1986. Entre 1982 et 1991, la contribution de la formation brute du capitale fixe (FBCF), qui avait atteint 56% du PIB en 1982, à la croissance économique est en chute en moyenne de -5,62% par an. Après un accord avec le FMI en 1985, le pays obtient auprès du Club de Paris, le rééchelonnement de 95% des échéances de sa dette pour la période 1986-1988 et de nombreux prêts d'ajustement structurel. Pendant l'année 1990, une série d'accords sont signés avec les institutions financières internationales.

Sur la période 1980-1990, la croissance du PIB a été moins vite (+9,48% en moyenne par an) que celle de la dette extérieure (+14,09%). Autrement dit, le montant de la dette extérieure totale du Congo a cru plus vite que la capacité réelle d'endettement du pays. En 1992, la République du Congo est déclarée non performant par la Banque mondiale. En 1993, le taux du service de sa dette extérieure s'établit à 21,1% du PIB pendant que le pays adopte une politique tendant à l'alourdissement de son endettement jusqu'à ce que ce taux atteigne 68,6% en 2006 (PNUD, 2012).

L'évolution du taux de croissance annuel moyen sur la période 1990 à 2016, affiche une tendance à la baisse. On observe une croissance périodique progressive et accélérée relativement importante du PIB suivie des déclin ; d'où une évolution avec une allure sinusoïdale. Sur les périodes de

1990-2000, 2000-2007, 2008-2009 et 2009-2011, le Congo a connu des taux croissances annuels moyens respectifs de 1%, 4,1%, 6,4% et 7,1% ; une créée aussi bien par le secteur pétrolier que par le secteur hors pétrole, malgré les périodes de crise que ce pays a connues (PNUD, 2012).

Les difficultés à faire face au service de la dette extérieure ont permis à la République du Congo de bénéficier de différentes initiatives d'annulations de la dette, avec pour but de rendre soutenable ses niveaux d'endettement et d'améliorer ses taux de croissance.

D'une part, il s'agit de l'initiative PPTE ; celle-ci a fait bénéficier au Congo un allègement (de 80% du total) de sa dette estimée à 1575 millions d'USD cumulés de 2006 à 2010. Et d'autre part, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), lancée en 2006 par les institutions de Brettons Woods, complète ce processus d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. L'IADM vise à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement des Nations-Unies, et accorde un allègement de 100% de la dette admissible de la part de trois institutions ; à savoir : le Fond Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Par ailleurs, il s'agit des accords des clubs de Paris et de Londres et d'autres négociations bilatérales hors club de Paris. La dette publique de le République du Congo était estimée à 5,6 milliards de dollars fin 2008. Celle due aux créanciers du Club de Paris était évaluée à 2,5 milliards de dollars au 1er Janvier 2010. Le Club de Paris et le Brésil ont accordé à la République du Congo une annulation d'un montant de 981 millions de dollars dans le cadre de l'initiative PPTE. En plus, une annulation supplémentaire des paiements du principal dus aux créanciers participants, pour un montant de 177,7 millions de dollars en terme nominal, lui a été accordée grâce à l'IADM. Ce qui a permis à ce pays des économies d'un montant de 201,3 millions

d'USD, au titre du montant total du non-paiement de son service de la dette extérieure jusqu'à la fin de 2043. Ces allègements ou annulations de dettes extérieures induisent une diminution des engagements extérieurs du pays et une amélioration de ses avoirs et sa position extérieurs.

Mais, malgré ces allègements, la dette publique extérieure du Congo a quadruplé : elle est passée de 20 % du PIB en 2010 à 87,8 % du PIB en 2018 et ceci bien au-dessus du plafond régional de 70 %. Le service annuel de la dette est estimé à 1,4 milliard de dollars américains en moyenne entre 2019 et 2022, la Chine et les négociants en pétrole représentant 47 % de ce montant (FMI, 2019). Le taux annuel de croissance économique qui s'était établi à +8,7% entre 2011 et 2014, s'est par la suite effrité à cause des chocs extérieurs dus particulièrement à la chute du prix de baril de pétrole ; induisant ainsi la crise économique et financière qui se manifeste par une baisse considérable de la croissance à 2,8% en 2015.

Tout ce qui précède montre que la République du Congo a bénéficié des réductions substantielles de ses dettes extérieures, devant lui permettre de dégager d'importantes ressources pendant que le prix du baril du Brent est au plus haut, sans effets nettement visibles sur sa croissance économique.

Revue de la littérature économique

La littérature économique sur la relation entre l'annulation de la dette publique extérieure et la croissance économique a fait l'objet de débats contradictoires parmi les chercheurs et les décideurs politiques économiques, quant à la détermination de la nature de cette relation. Certains auteurs comme Krugman (1988) et Stern (2002), soutiennent que l'annulation de la dette améliore la performance économique du pays bénéficiaire et stimule sa croissance, grâce l'amélioration des équilibres financiers et des incitations à investir ainsi que de nouvelles entrées de

capitaux. D'autres tels que Bulow et Rogoff (1989) et Presbitero (2009), sont d'avis contraire ; c'est-à-dire que l'annulation de la dette n'améliore pas la croissance en raison de la déficience des institutions et de l'effet révélant une dette insoutenable.

En effet, dans cette section, nous présentons la quintessence de ces débats d'abord sur le plan théorique et, ensuite, sur le plan empirique.

Revue théorique

Depuis plusieurs décennies, l'étude de l'impact de la dette publique extérieure et donc de son annulation sur la croissance économique a suscité un intérêt particulier et d'importants débats entre les économistes. L'origine de ce débat théorique est relativement ancienne et peut être attribuée à l'un de ses pionniers Cairnes (1874) ; et le renouvellement de celui-ci est rattaché aux théories de la croissance endogène. Ainsi, deux principaux courants s'affrontent ; à savoir : les keynésiens et les néoclassiques.

Pour les keynésiens (courant optimiste), l'idée centrale est l'existence d'impact de l'endettement pour les générations actuelles et futures, en raison des investissements qu'il finance. Selon ce courant de pensée, l'endettement permet dans une phase initiale de relancer la demande et constitue une source d'effet de levier accélérateur d'une hausse de l'investissement qui engendre l'accroissement de la production. Cependant, dans une seconde phase, le service de la dette qu'il génère est source de déficit pour son effet négatif sur l'épargne nationale ; et donc, son annulation favoriserait l'équilibre financier (entre l'épargne et l'investissement) futur. Le paiement du service de la dette tend à évincer les dépenses publiques conduisant à une baisse de l'investissement global et son poids futur, décrit par l'encours de la dette, influencerait sur les incitations des agents économiques privés via l'accroissement de la pression fiscale (Raffinot, 2005).

Autrement dit, l'effet positif de l'annulation de la dette sur la croissance

économique est au cœur de la théorie du surendettement (Krugman 1988 et Sachs 1989), avec pour notions centrales la solvabilité (diminution ou annulation de la dette actualisée) et la soutenabilité (respect des engagements financiers) du pays surendetté. D'après cette théorie, réduire le surendettement stimule la croissance en améliorant les incitations à investir du pays et les afflux des nouveaux capitaux potentiels.

Conceptuellement cette idée est incorporée dans la courbe de Laffer de la dette, qui est représentée par un « U inversé » de la relation entre le niveau de l'encours de la dette et la valeur actuelle nette (VAN) attendue des paiements du service de la dette. Le surendettement dans ce contexte signifie qu'un pays est à droite du pic de cette courbe. Dans ce scénario, une diminution de l'encours de la dette (par l'allègement de la dette) augmente la VAN des remboursements attendue. Cela suggère que l'allègement de la dette peut réduire l'encours de la dette en dessous de ce sommet seuil, rétablir l'incitation pour les pays débiteurs à entreprendre des investissements efficaces et pour les nouveaux prêteurs d'accorder du crédit. Par conséquent, cela améliore la productivité et la croissance en augmentant les volumes d'investissements.

Dans cette même perspective, Corden (1988) pense qu'un allègement décidé par les créanciers peut augmenter les incitations du débiteur à entreprendre des réformes et l'empêcher de recourir au défaut de remboursement de sa dette. Dans le même sens, la théorie de l'éviction (Cohen, 1993) soutient que lorsqu'un pays a un fardeau élevé de la dette, les paiements du service de sa dette évincent l'investissement et empêchent ainsi la croissance. Aussi, l'allègement de la dette agit sur la croissance en libérant les ressources qui peuvent être utilisées pour les investissements productifs.

Par contre, les classiques et néoclassiques (courant pessimiste) considèrent l'endettement comme un impôt futur et l'impute à l'Etat. Selon eux,

l'endettement public a un effet négatif sur l'accumulation du capital et la consommation des générations présentes et futures. Ainsi, l'annulation de la dette présente un caractère neutre pour les générations actuelles et ne constitue pas un pont entre les générations à cause de l'anticipation des agents économiques sur d'éventuels prélèvements futurs. Ainsi, le fait d'annuler la dette ou de la substituer à l'impôt n'entraîne pas nécessairement la croissance.

Selon ce courant de pensée, l'allègement de la dette n'a aucun potentiel d'amélioration de la performance économique en soi. Il y a entre autres, la théorie de l'effet de réputation et un certain nombre d'approches. Pour ce qui est de la théorie de l'effet de réputation, l'idée soutenue est que l'allègement de la dette n'améliore pas la croissance et ne stimule pas l'investissement d'un pays ; ceci à cause de son impact sur la réputation du pays sur les marchés financiers internationaux. En effet, celui-ci augmente l'incertitude sur les futurs paiements du service de sa dette et confirme un fardeau insoutenable de sa dette (Bulow et Rogoff, 1989). Par ailleurs, il peut également augmenter l'incertitude liée à la capacité du gouvernement à honorer ses obligations de service de la dette dans l'avenir, ce qui freine les efforts d'investissement dans le pays (Servén, 1997).

Dans la même perspective, Easterly (2002) affirme que la stratégie basée sur l'allègement de la dette est plus forte dans les pays en développement. En effet, une fois que les réductions ont été obtenues, ces pays chercheront à accumuler de nouvelles dettes, dans l'espoir d'être éligibles à des nouvelles initiatives en termes d'allègement. Selon l'auteur, il y a un problème d'aléa moral dans le comportement des dirigeants de certains pays pauvres très endettés.

Revue empirique

Plusieurs études empiriques ont été effectuées et sont rangés selon les deux points de vu théoriques présentés plus haut.

Le premier groupe (optimiste) rassemble les études qui révèlent l'existence d'un effet positif entre l'annulation de la dette et la croissance économique. Il s'agit d'une part des études de Abdelhafidh (2008) qui, en examinant l'effet de la réduction de la dette extérieure sur la croissance économique dans 26 pays africains à faible revenu, trouve que la réduction de la dette a des effets significatifs sur la croissance. Mais cela ne concerne que les réductions en termes d'annulations, et ne sont positifs que lorsque la dette dépasse les 408,53% du PIB. Ces résultats montrent aussi que c'est au-delà d'un montant d'allègement (6,67% du PIB) que le surendettement se trouve résolu.

D'autre part, pour avoir examiné les effets de l'allègement de la dette sur la croissance économique du Nigéria de 1980 à 2009, Ekpiriware et Oladeji (2012) ont obtenus, au moyen d'une technique de régression, des résultats indiquant que l'allègement de la dette a permis au Nigéria de dégager des ressources pour sa croissance économique. Aux auteurs précédemment nommés, s'ajoutent Marcelino et Hakobyan (2014) qui ont étudié, au moyen d'une méthode MMG et d'un modèle de croissance de Barro (1999), l'impact de l'allègement de la dette sur la croissance des PPTTE sur la période allant de 1996 à 2011. Leurs résultats montrent qu'il existe d'effets positifs de l'initiative PPTTE sur la croissance de ces pays, mais n'indiquent pas que cela est dû à l'investissement ou un autre canal.

Pour ce qu'est du deuxième groupe (pessimiste) dont les études soutiennent l'absence d'effet direct ou indirect de l'annulation de la dette publique extérieure sur la croissance économique. Il s'agit de Johansson (2007) qui, en déterminant l'impact de l'allègement de la dette sur l'investissement et la croissance des pays en développement sur la période de 1983 à 2003, trouve que l'allègement de la dette ne semble pas avoir influencé l'investissement ou la croissance.

Après avoir étudié les avantages de l'allègement de la dette sur la croissance économique de l'Afrique à partir d'une

méthode de MCO ; les trois économistes Victor, Johan et Cheh (2009) constatent que l'allègement de la dette extérieure accordée n'a pas le potentiel de conduire la croissance économique dans ces pays.

A partir d'une méthode des MCO et d'un modèle standard de croissance, Bakare (2010) a étudié l'impact des annulations de la dette sur la croissance de l'économie du Nigéria. Il a obtenu des résultats qui concluent que le problème du surendettement du Nigeria a été atténué ; mais l'allègement du service de la dette n'a pas influencé positivement la croissance économique.

Méthodologie

Le modèle théorique nous servant de cadre d'analyse, est basé sur un modèle de Mankiw, Romer et Weils (1992) développé plus tôt par Solow (1956) dans lequel, la main d'œuvre est un facteur homogène, et le capital physique le seul facteur de production pouvant être accumulé. Cette fonction se présente comme suit :

$$Y_t = K_t^\alpha (A_t L_t)^{1-\alpha}$$

Où Y_t , α , $1-\alpha$ et A_t désignent respectivement la production, les parts des rémunérations du capital et du travail dans le PIB et le niveau de la technologie.

Mankiw, Romer et Weil (1992) ont développé ce modèle en ajoutant le capital humain dans la fonction de production et ont modélisé ce capital humain comme un déterminant de la production sous la forme suivante :

$$Y_t = A_0 Z_t^{\theta_j} K_t^\alpha H_t^\beta L_t^{1-\alpha-\beta} e^{\varepsilon_t}$$

Avec θ_j , y_t est le taux de croissance du PIB, est le niveau de technologie, K_t est le stock de capital disponible dans l'économie, H_t le stock du capital humain, L_t la quantité de main d'œuvre, Z_t l'ensemble des variables de contrôle, θ désigne le paramètre la variable j retenue. Enfin, ε_t la perturbation stochastique qui capte les effets des autres facteurs non pris intégrés dans le modèle.

Après transformation, nous intégrerons les annulations de dette après avoir décomposé le stock de capital en investissement public et en investissement privé. Ces composantes représentent

respectivement la formation brute du capital fixe et les annulations de dette extérieure (laquelle désigne notre variable d'intérêt). On obtient donc :

$$\ln y_t = \ln A_0 + \theta_j \ln Z_t + \alpha \ln b_0 + \alpha b_1 \ln FBCF_t + \alpha b_2 \ln AnD_t + \beta \ln h_t + \varphi \ln L_t + \rho \quad (5)$$

$$\ln y_t = \ln B_0 + \theta_j \ln Z_t + \alpha b_1 \ln FBCF_t + \alpha b_2 \ln AnD_t + \beta \ln h_t + \varphi \ln L_t + \rho \quad (6)$$

$$\text{Avec } \rho = \varepsilon + \mu, \ln B_0 = \ln A_0 + \ln b_0$$

Dans le cadre de ce travail, les variables l'annulation de la dette (AnD), l'aide publique au développement (APD), la croissance de la population totale (POPC) et l'exportation des biens et services (XBS) ont été retenues pour analyser l'effet de l'annulation de la dette sur le taux de croissance économique (PIBC).

Le choix de ces variables est justifié par la littérature existante sur le sujet. Ainsi, la variable dépendante de cette étude est le taux de croissance du PIB (PIBC). Il renseigne sur l'évolution de la croissance économique rapportée à l'activité économique de tous les secteurs (Bakare, 2010). Suivant les travaux de (Abdelhafidh, 2008), les variables annulation de la dette (AnD) et taux de de croissance de la

population totale (POPC) représentent respectivement la part de la dette qui a été annulée et l'indicateur du capital humain, afin de contrôler également l'effet de La population totale sur la croissance du PIB. L'aide publique au développement (APD) est inclus pour capter l'effet d'une aide autre que l'annulation de la dette (Johansson, 2007). Les exportations sont supposées améliorer la croissance en fournissant des ressources pour des investissements publics qui, autrement, ne seraient pas réalisés (Bakare, 2010).

Dès lors, en tenant compte du choix de nos variables notre modèle empirique à des fins d'estimation se présente comme suit :

$$\text{PIBC} = a_0 + a_1 \ln(\text{AnD}) + a_2 \text{POPC} + a_3 \ln(\text{APD}) + a_4 \ln(\text{XBS}) + \varepsilon_t$$

Les données utilisées dans cette étude sont relatives au Congo et sont issues de la base de la Banque Mondiale WDI. Nos estimations économétriques portent sur la période de 1990-2016. Pour réduire l'influence des fluctuations cycliques, la période totale a été divisée en trimestres. Au total il y a 108 observations, d'où la possibilité de faire de l'inférence statistique.

Les résultats des tests de normalité et de stationnarité sur l'ensemble de nos variables sont concluants et justifient le choix de la technique ARDL. Ainsi, après estimation d'un modèle ARDL simple, il ressort que le coefficient de détermination

(R2) s'élève à 0,99 et que certaines variables de contrôle sont significatives, il n'y a donc pas de report d'effet sur la variable d'intérêt. Aussi, les tests de validation du modèle sont concluants. Par conséquent le modèle est bien spécifié.

Présentation et interprétation des résultats

- Présentation des résultats

Les résultats du court et du long terme issus des estimations du modèle ARDL sont présentés dans les tableaux ci-après :

Tableau 1 : Résultats de court terme

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(PIBC(-1))	0.918644	0.068711	13.369733	0.0000
D(LAND01)	0.008177	0.022755	0.359325	0.7226
D(LAND01(-1))	0.058313	0.032598	1.788886	0.0868
D(LAND01(-2))	0.027390	0.028075	0.975594	0.3394
D(LAND01(-3))	0.038813*	0.017906	2.167553	0.0408
D(LAPD)	-0.273293*	0.115025	-2.375944	0.0262
D(LXBS)	5.635284*	2.187045	2.576665	0.0169
D(LXBS(-1))	0.297223	5.186443	0.057308	0.9548
D(LXBS(-2))	-3.958460	1.967024	-2.012411	0.0560
D(POPC)	76.920327	55.457375	1.387017	0.1787
D(POPC(-1))	314.658934	183.225037	1.717336	0.0994
D(POPC(-2))	-205.332971*	82.070480	-2.501910	0.0199
CointEq(-1)	-0.322073	0.041121	-7.832309	0.0000
Cointeq = PIBC - (-0.4498*LAND01 + 0.5864*LAPD + 0.3573*LXBS +17.6367*POPC -15.8966)				

Source : Auteurs au moyen du logiciel Eviews.

Tableau 2 : Résultats de long terme

Variable	Long Run Coefficients			
	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LAND01	-0.449814*	0.162039	-2.775958	0.0107
LAPD	0.586408*	0.169283	3.464074	0.0021
LXBS	0.357272	1.040408	0.343396	0.7344
POPC	17.636725*	4.828476	3.652648	0.0013
C	-15.896591	3.443627	-4.616235	0.0001

Source : Auteurs à partir du logiciel eviews.

NB : la significativité des coefficients à 5% est signalée par *.

La lecture simple de ces tableaux montre qu'à court terme l'annulation de la dette est positif et significatif. Cela signifie qu'ils ont des effets positifs sur la croissance économique en République du Congo tandis qu'à long terme elle est négative et significative, par conséquent elle a des effets négatifs sur la croissance économique en République du Congo à long terme. En outre, le coefficient CointEq(-1) correspondant à la force de rappel est négatif (-0,32) et significatif au seuil de 5% (p=0,000). Cela montre qu'il existe bel et bien un mécanisme d'ajustement vers l'équilibre de long terme.

Au regard des résultats obtenus plus haut, il ressort que le modèle retenu est de bonne qualité et peut faire l'objet d'une discussion.

- Discussion des résultats

Les résultats issus de l'estimation du modèle permettent de tirer deux enseignements, l'annulation de la dette a des effets positifs et négatifs sur la croissance économique en République du Congo.

Les effets positifs de l'annulation de la dette sur la croissance économique en République du Congo, sont observés à court terme. En effet, les résultats montrent que le coefficient associé à la variable annulation de la dette est positif (0,0388) et significatif (0,040) au seuil de 5%. Cela signifie qu'en République du Congo, la croissance économique réagit positivement à l'annulation de la dette car en 2010 au moment où le Congo accédait à l'initiative PPTE, il connaissait un taux de croissance du PIB réel de 8,7%. Ainsi, une augmentation de 1% de l'annulation de la dette toutes choses égales par ailleurs

conduit à une hausse de 0,04% du niveau de la croissance économique en république du Congo. Ce résultat corrobore ceux issus des travaux d'Abdelhafidh (2008), d'Ekperiware et Oladeji (2012), et de Marcelino et Hakobyan (2014), et confirment les théories du surendettement et d'éviction.

Les effets négatifs de l'annulation de la dette sur la croissance économique en République du Congo sont constatés à long terme. En effet, selon les résultats du long terme, le coefficient associé à la variable annulation de la dette est négatif (-0.45) et significatif (0.01) au seuil de 5%. Cela veut dire que l'annulation de la dette, en république du Congo agit négativement sur la croissance économique en république du Congo. C'est pourquoi l'activité économique a ralenti à partir de 2011 dans un contexte marqué par une diminution des montants relatifs à l'annulation de la dette accusant ainsi des taux de croissance respectifs des années 2011, 2012 et 2013 à 3,4% ; 3,8% et 3,3%. Ce résultat confirme la théorie de l'effet de réputation.

Conclusion et implication de politique économique

L'objectif de ce travail était de déterminer les effets de l'annulation de la dette publique extérieure sur la croissance économique en République du Congo. Les résultats obtenus à partir de la méthode ARDL en utilisant les données chronologiques trimestrielles de 1990 à 2016, montrent que l'annulation de la dette a des effets positifs sur la croissance à court terme mais négatifs à long terme. Cela peut être expliqué par le fait que l'annulation de la dette porte sur une période bien définie.

Ces résultats infirment l'hypothèse de ce travail, car les effets de l'annulation sur la croissance économique en république du Congo ne sont pas le même selon qu'on se place dans la dynamique de court terme ou de long terme. Ainsi, la capacité de trouver un effet positif de l'annulation de la dette sur la croissance dans les pays à faible revenu correspond à des études antérieures (Ekperiware et Oladji (2012), Marcelino et Hakobyan (2014)). Les résultats impliquent

que, si une dette élevée est supposée freiner la croissance, une réduction de l'encours de la dette par l'annulation de la dette stimule nécessairement la croissance du pays bénéficiaire.

De plus, la possibilité de trouver un effet positif de l'annulation de la dette sur la croissance devrait en effet motiver la communauté internationale à poursuivre ou à renforcer ses efforts en matière d'annulation des obligations contractuelles du pays. Cependant les effets négatifs de l'annulation de la dette qui sont observés sur la croissance économique congolaise à long terme s'explique par le fait que le Congo a une assise budgétaire étroite, et des exportations qui s'articulent autour de quelques produits de base soumis à des marchés très fluctuants. De ce fait, le risque existe pour que les fonds générés par l'annulation de la dette soient utilisés pour financer les dépenses autres que celles liées au secteur social et à la relance de l'activité économique. Ainsi, les autorités congolaises devraient d'une part veiller à l'orientation optimale des fonds générés par les initiatives d'annulation de la dette vers les investissements productifs. Et d'autre part adopter de cadres politiques rationnels permettant de promouvoir une production efficace des recettes en élargissant la base d'exportation de la République du Congo.

Références bibliographiques

- Abdelhafidh S. (2008), « Réduction de la dette extérieure et Croissance économique dans les pays africains à faible revenu », *Université de Sousse*.
- Bakare A. (2010), « Debt Forgiveness and its Impact on the Growth of Nigerian Economy: An Empirical Study », *Pakistan Journal of Social Sciences*, Vol. 7, No 2, pp. 34-39.
- Barro, R. J (1999), « Human Capital and Growth in Cross-country Regressions » *Swedish*

- Economic Policy Review*, p. 237-277
- Bulow J. and Rogoff K. (1989), « A Constant Reconstruction Model of Sovereign Debt », *Journal of Political Economy*, Vol. 97, p. 155-178.
- Cairnes J.E. (1874), «Some Leading Principles of political economy, newly expounded », McMillan.
- Cohen D. (1993), « Low Investment and Large LDC Debt in the 1980's », *The American Economic Review*, Vol. 83, No. 3, p.437-449.
- Corden W. (1988), « Debt relief and adjustment incentives », *IMF Staff Papers*.
- Easterly W. (2002), « How Did Heavily Indebted Poor Countries Become Heavily Indebted? », Reviewing Two Decades of Debt Relief' World Development.
- Ekperiware M. and S. I. Oladeji (2012), « External Debt Relief and Economic Growth in Nigeria », *American Journal of Economics*, Vol. 2, No. 7, pp.195-205
- Johansson P. (2007), « Debt Relief, Investment and Growth », JEL classification: F34; F35; F43; O11; O16.
- Krugman P. (1988), «Financing vs. forgiving a debt overhang », *Journal of Development*.
- Madhur Gautam (2003) « Allègement de la dette pour les plus pauvres Examen OED de l'initiative PPTTE », *The World Bank Washington, D.C.*
- Mankiw, N. G., D. Romer and D. N. Weil (1992), « A contribution to the Empirics of Economic Growth Quarterly », *Journal of Economics*.
- Marcelino Sandra R. and HakobyanIvetta (2014), « does lower debt buy higher growth? the impact of debt relief initiatives on growth », *IMF Working Paper*, 14/230.
- PNUD (2012), « Etude sur la vulnérabilité de la dette de l'économie congolaise et ses perspectives de diversification ».
- Presbitero, A. F. (2009), « Debt Relief Effectiveness and Institution Building; Universit' aPolitecnicadelle Marche - Department of Economics; 4th December 2008 Online at <http://mpr.ub.uni-uenchen.de/12597/MPRA> Paper No. 12597.
- Sachs, J. (1989), « The debt overhang of developing countries », in Calvo, G. et al (eds.) *Debt Stabilization and Development: Essays in Memory of Carlos Diaz Alejandro* Basil Blackwell, Oxford.
- Servén, L. (1997), «Uncertainty, Instability, and Irreversible Investment: Theory, Evidence, and Lessons for Africa », *PRE Working Paper N°I722, the World Bank, February 1997*.
- SOLOW, R. (1956), «A contribution to the theory of Economie Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.Xpp 319-365, July.
- Stern, Nicholas (2002), «Making the Case for Aid in World Bank, A Case for Aid: Building a Consensus for Development Assistance » (Washington: The World Bank).

- Stiglitz, J. (2002), «Overseas Aid is Money Well Spent », *Financial Times*.
- Systeme des Nations Unies (2010), *Des progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement*.
- Systeme des Nations Unies (2015), *commission pour l'Afrique*
- Victor E. T., Johan L. and Cheh K., (2009), « Has Debt Relief Been Beneficial To The Economic Growth of Africa? », *School of Sustainable Development of Society and Technology, Malardalen University*.